

Procès-verbal

DEUXIÈME SESSION DE LA DIX-NEUVIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

31 mars 2022

Sous la présidence de M. Frederick Blake Jr., la séance est ouverte à 13 h 31, en format hybride. En vertu de la règle 10.1(2), le président autorise la participation à distance du député de Deh Cho, de la députée d’Inuvik Twin Lakes, de la députée de Monfwi, et de la députée de Yellowknife Sud.

Déclarations de ministres

- 240-19(2) La ministre de la Santé et des Services sociaux fait une déclaration concernant la fin de l’état d’urgence sanitaire liée à la COVID-19.
- 241-19(2) La ministre responsable de la Société d’habitation des Territoires du Nord-Ouest fait une déclaration concernant le programme d’apprentissage de la Société d’habitation des Territoires du Nord-Ouest.
- 242-19(2) La ministre responsable de la Société d’énergie des Territoires du Nord-Ouest fait une déclaration concernant une demande de majoration tarifaire générale.

Déclarations de députés

- 1067-19(2) La députée d’Inuvik Twin Lakes fait une déclaration concernant le projet d’agrandissement de la piste de l’aéroport Mike Zubko d’Inuvik.
- 1068-19(2) La députée de Monfwi fait une déclaration concernant les soutiens en santé mentale et en traitement des dépendances.
- 1069-19(2) Le député de Frame Lake fait une déclaration concernant les redevances minières aux Territoires du Nord-Ouest.

- 1070-19(2) Le député de Hay River Sud fait une déclaration concernant l'augmentation du coût de la vie.
- 1071-19(2) La députée de Great Slave fait une déclaration sur le projet d'agrandissement de la piste de l'aéroport Mike Zubko d'Inuvik.
- 1072-19(2) La députée de Thebacha délivre un message de remerciement.
- 1073-19(2) Le député de Yellowknife Nord fait une déclaration concernant l'équité vaccinale.
- 1074-19(2) La députée de Kam Lake fait une déclaration concernant les soutiens face à la pandémie.
- 1075-19(2) Le député de Tu Nedhé-Wiilideh fait une déclaration concernant les dépenses liées au logement dans la circonscription de Tu Nedhe-Wiilideh.
- 1076-19(2) La députée d'Inuvik Boot Lake fait une déclaration concernant le Muskrat Jamboree dans la région de Beaufort Delta.
- 1077-19(2) Le député de Hay River Nord fait une déclaration concernant le tournage de *Cold Road* dans la région du Slave Sud.
- 1078-19(2) Le député de Nahendeh fait une déclaration concernant le club de patinage de vitesse de Fort Simpson.

Réponses aux questions écrites

- 36-19(2) Le greffier dépose une réponse de la ministre de la Santé et des Services sociaux à la question écrite 36-19(2) à la députée de Great Slave concernant les soutiens en santé mentale pour les résidents.
- 38-19(2) Le greffier dépose une réponse du ministre de l'Administration des terres à la question écrite 38-19(2) du député de Frame Lake concernant l'examen de la politique sur l'évaluation de projets.
- 39-19(2) Le greffier dépose une réponse de la ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement à la question écrite 39-19(2) du député de Frame Lake concernant les programmes et les subventions pour les activités minières.

Dépôt de documents

- 627-19(2) Plan d'action des Territoires du Nord-Ouest pour la promotion des minéraux critiques – Ce que nous avons entendu : résumé d'un

atelier de discussion virtuel sur le développement des gisements de minéraux critiques aux Territoires du Nord-Ouest. Document déposé par la ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.

- 628-19(2) Annexe du plan d'action des Territoires du Nord-Ouest pour la promotion des minéraux critiques — Commentaires des participants à l'atelier sur les minéraux critiques du 9 novembre 2021. Document déposé par la ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.
- 629-19(2) Valeur des travaux effectués dans le cadre du Programme de stimulation de l'exploration manière 2015-2022. Document déposé par la ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.
- 630-19(2) Plan stratégique 2022-2026 du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles. Document déposé par le ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles.
- 631-19(2) Rapport annuel 2020-2021 du Programme de réduction et de récupération des déchets. Document déposé par le ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles.
- 632-19(2) Lettre de suivi à la question orale 1028-19(2) : accès à l'eau pure. Document déposé par le ministre des Affaires municipales et communautaires.
- 633-19(2) Lettre de suivi à la question orale 997-19(2) : établissements correctionnels. Document déposé par le ministre de la Justice.
- 634-19(2) Informations supplémentaires concernant la question orale 36-19(2) : soutiens en santé mentale pour les résidents. Document déposé par la ministre de la Santé et des Services sociaux.
- 635-19(2) Budget de fonctionnement consolidé 2022-2023 de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest. Document déposé par la ministre responsable de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest.
- 636-19(2) Plan directeur 2022-2023 de la Société d'hydro des Territoires du Nord-Ouest et de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest. Document déposé par la ministre responsable de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest.

Avis de motion

52-19(2) Nominations aux comités permanents des affaires sociales et des opérations gouvernementales.

Avis donné par le député de Frame Lake.

Motion

51-19(2) Ajournement prolongé de la Chambre au 26 mai 2022.

La députée de Thebacha, appuyée par le député de Hay River Nord, propose :

QUE la présente Assemblée interrompe ses travaux le jeudi 31 mars 2022 et les ajourne au jeudi 26 mai 2022;

ET QUE si, à tout moment avant le 26 mai 2022, le président, après consultation avec le Conseil exécutif et les députés de l'Assemblée législative, est convaincu que, dans l'intérêt du public, la Chambre doit se réunir avant le moment fixé par une motion d'ajournement, ou après la date prévue de rappel de la Chambre, il pourra en faire l'annonce, et la Chambre devra en conséquence se réunir au moment indiqué et poursuivre ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à ce moment

Conformément à la règle 10.3(1), on a procédé à un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Great Slave, Hay River Sud, Monfwi, Yellowknife Nord, Deh Cho, Tu Nedhé-Willideh, Inuvik Twin Lakes, Nahendeh, Sahtu, Inuvik Boot Lake, Hay River Nord, Thebacha, Frame Lake, Kam Lake, Yellowknife Sud, Range Lake, Yellowknife Centre. (17)

Contre : (0)

Abstention : (0)

La motion est ADOPTÉE.

52-19(2) Nominations aux comités permanents des affaires sociales et des opérations gouvernementales.

Le député de Frame Lake souhaite obtenir le consentement unanime pour déroger à la règle 6.1(1) et voter la motion 52-19(2). Le consentement est accordé.

Le député de Frame Lake, avec l'appui de la députée de Thebacha, propose :

QUE le député suivant soit démis de ses fonctions de membre suppléant du Comité permanent des affaires sociales :

M. Jackie Jacobson, député de Nunakput;

QUE le député suivant soit nommé au Comité permanent des affaires sociales :

M. Rocky Simpson, député de Hay River Sud;

ET QUE le député suivant soit nommé aux Comités permanents des affaires sociales et des opérations gouvernementales :

M. Richard Edjericon, député de Tu Nedhé-Wiilideh.

Conformément à la règle 10.3(1), on a procédé à un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Great Slave, Hay River Sud, Monfwi, Yellowknife Nord, Deh Cho, Tu Nedhé-Wiilideh, Inuvik Twin Lakes, Nahendeh, Sahtu, Inuvik Boot Lake, Hay River Nord, Thebacha, Frame Lake, Kam Lake, Yellowknife Sud, Range Lake, Yellowknife Centre. (17)

Contre : (0)

Abstention : (0)

La motion est déclarée IRRECEVABLE.

Première lecture de projets de loi

Projet de loi 51 : *Loi sur les crédits pour 2022-2023 (dépenses de fonctionnement)*

La ministre des Finances présente le projet de loi 51, *Loi sur les crédits pour 2022-2023 (dépenses de fonctionnement)*.

Conformément à la règle 8.2(3), le projet de loi 51 est réputé lu une première fois et prêt pour une deuxième lecture.

Deuxième lecture de projets de loi

Projet de loi 51 : *Loi sur les crédits pour 2022-2023 (dépenses de fonctionnement)*

La députée de Yellowknife Sud, appuyée par le député de Nahendeh, propose d'entreprendre la deuxième lecture du projet de loi 51, *Loi sur les crédits pour 2022-2023 (dépenses de fonctionnement)*.

Conformément à la règle 10.3(1), on a procédé à un vote par appel nominal.

Voici les résultats de ce vote :

Pour : Yellowknife Nord, Inuvik Twin Lakes, Nahendeh, Sahtu, Inuvik Boot Lake, Hay River Nord, Frame Lake, Kam Lake, Yellowknife Sud, Range Lake, Yellowknife Centre. (11)

Contre : Great Slave, Hay River Sud, Monfwi, Deh Cho, Tu Nedhé-Wiilideh, Thebacha. (6)

Abstention : (0)

La députée de Yellowknife Centre effectue un rappel au Règlement à l'égard de la députée de Great Slave, mettant en doute la validité de son vote pour cette motion. Le président déclare qu'il n'y a pas matière à effectuer de rappel au Règlement.

La motion est ADOPTÉE.

Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

La première ministre effectue un rappel au Règlement à l'égard de la députée d'Inuvik Twin Lakes en vertu de la règle 3.2(3)(i).

Le président en conseil juge que le rappel au Règlement est fondé et demande à la députée d'Inuvik Twin Lakes de retirer ses paroles et de présenter des excuses à la Chambre. La députée d'Inuvik Twin Lakes s'exécute.

La première ministre effectue un rappel au Règlement à l'égard du député de Yellowknife Nord.

Se référant à sa précédente décision, le président en conseil juge que le rappel au Règlement est fondé et demande au député de Yellowknife Nord de retirer ses paroles et de présenter des excuses à la Chambre. Le député de Yellowknife Nord refuse.

En vertu de la règle 3.4(4), le président en conseil suspend les délibérations pour faire état de la situation au président.

Le président autorise les débats sur le rappel au Règlement et permet à la première ministre de retirer son rappel au Règlement.

Le vice-président (député de Hay River Sud) signale que le Comité plénier a fait l'examen du projet de loi 23, *Loi modifiant la Loi sur les entreprises de service public*; du projet de loi 29, *Loi modifiant des lois afin de permettre la divulgation de renseignements sur les redevances sur les ressources*; du rapport de comité 26-19(2), Rapport du Comité permanent des affaires sociales sur l'examen de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* – Une approche panterritoriale pour garder les familles unies en mettant en valeur les enfants, les jeunes et leurs parents, et fait le point sur les progrès effectués, soit l'adoption de 19 motions, et la conclusion du rapport de comité 26-19(2).

Le député de Hay River Sud, appuyé par la députée d'Inuvik Twin Lakes, présente une motion d'adoption du rapport du Comité plénier. La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 220-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce Comité recommande que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest déclare la surreprésentation des enfants et des jeunes autochtones dans les Services à l'enfance et à la famille comme étant une crise et qu'il élabore une réponse pangouvernementale en partenariat avec les gouvernements autochtones.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 221-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce Comité recommande que le ministère de la Santé et des Services sociaux fournisse un soutien à l'accouchement holistique, centré sur la personne qui accouche et adapté à la culture, avec des services dotés de doules et de sages-femmes dans chaque centre régional.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 222-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce Comité recommande que le ministère de la Santé et des Services sociaux établisse un programme territorial de traitement des dépendances ou des soutiens au traitement conçus pour permettre aux jeunes de rester aux TNO et de maintenir leurs systèmes de soutien.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 223-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce Comité recommande que le ministère de la Santé et des Services sociaux crée un plan panterritorial de lutte contre l'itinérance chez les jeunes en élargissant les possibilités de logements communautaires sécuritaires grâce à la collaboration avec les collectivités et les organisations non gouvernementales.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 224-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce Comité recommande que le ministère de la Santé et des Services sociaux adapte le programme Familles en santé aux familles vulnérables afin que ces familles aient accès à des pratiques d'éducation des enfants adaptées aux cultures et valorisant ces dernières. Le Comité recommande également que le programme soit offert à l'ensemble des 33 collectivités.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 225-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce Comité recommande que le ministère des Affaires municipales et communautaires mène une approche pangouvernementale pour assurer l'accès aux programmes de loisirs en fournissant un financement supplémentaire pour les installations et les programmes de loisirs, afin que toutes les familles aient un accès accru à ces espaces en dehors des heures normales de travail, ainsi qu'un financement supplémentaire pour permettre aux enfants et aux jeunes pris en charge de participer à des activités parascolaires.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 226-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce Comité recommande que le ministère de la Santé et des Services sociaux mette sur pied des projets pilotes de mentorat familial qui jumellent des parents vulnérables avec des grands-parents ou des aînés pour les encourager

et pour partager des pratiques d'éducation des enfants et des connaissances autochtones.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 227-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce Comité recommande que le ministère de la Santé et des Services sociaux augmente le financement accordé aux gouvernements, aux communautés et aux organisations autochtones pour offrir des possibilités de traitement des dépendances sur les terres ancestrales spécialement adaptées aux jeunes.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 228-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce Comité recommande que le ministère de la Santé et des Services sociaux dirige le travail avec les collectivités pour établir des refuges d'urgence inclusifs et adaptés à la culture dans chaque collectivité des TNO avec un financement durable.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 229-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce Comité recommande que le ministère de la Santé et des Services sociaux offre et rende obligatoire une formation adaptée aux cultures et tenant compte des traumatismes pour les familles d'accueil.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 230-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce Comité recommande que le ministère de la Santé et des Services sociaux établisse une stratégie de recrutement pour augmenter le nombre de familles d'accueil autochtones, notamment en encourageant les familles élargies

à s'occuper des enfants en fournissant des ressources financières et un soutien supplémentaires.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 231-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce Comité recommande que le ministère de la Santé et des Services sociaux élabore un cadre d'évaluation et de surveillance des Services à l'enfance et à la famille, y compris un profil de données sur les enfants et les jeunes pris en charge.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 232-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce Comité recommande que le ministère de la Santé et des Services sociaux crée un sous-comité du Comité consultatif autochtone précisément pour les Services à l'enfance et à la famille.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 233-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce Comité recommande que le ministère de la Santé et des Services sociaux vérifie toutes les ressources des Services à l'enfance et à la famille, en s'assurant qu'elles sont toutes en langage simple, adaptées aux cultures et accessibles en ligne, y compris un résumé en langage simple de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille*.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 234-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce Comité recommande que le ministère de la Santé et des Services sociaux fournisse des services juridiques aux parents dès l'étape du plan de prise en charge auprès des Services à l'enfance et à la famille.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 235-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce Comité recommande que le ministère de la Santé et des Services sociaux apporte des modifications législatives à la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* afin d'aider les gouvernements autochtones à se préparer à prendre en charge les responsabilités concernant la protection de l'enfance, en ayant recours à un vocabulaire qui tient compte des traumatismes, qui met l'accent sur les enfants et les jeunes en tant qu'individus ayant des droits, qui assure la continuité culturelle pour les enfants et les jeunes autochtones, et qui affirme la relation politique unique avec les groupes et les peuples autochtones.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 236-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce Comité recommande que le ministère de la Santé et des Services sociaux établisse une gamme complète de services offerts aux enfants, aux jeunes et aux adultes atteints de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale et à leurs parents ou tuteurs afin de prévenir les retards de développement, et de mobiliser un soutien pour les familles.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 237-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE ce Comité recommande au ministère de la Santé et des Services sociaux que les rapports annuels sur le Plan d'amélioration de la qualité incluent les progrès réalisés par rapport aux recommandations du Comité.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 238-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE le comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de fournir une réponse au rapport précité dans les 120 jours.

La motion est ADOPTÉE.

Troisième lecture de projets de loi

Projet de loi 39 : *Loi modifiant la Loi sur l'éducation postsecondaire*

Le député de Hay River Nord, appuyé par la députée d'Inuvik Boot Lake, propose d'entreprendre la troisième lecture du projet de loi 39, *Loi modifiant la Loi sur l'éducation postsecondaire*.

Conformément à la règle 10.3, on a procédé à un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Great Slave, Hay River Sud, Monfwi, Yellowknife Nord, Deh Cho, Tu Nedhé-Wiilideh, Inuvik Twin Lakes, Nahendeh, Sahtu, Inuvik Boot Lake, Hay River Nord, Thebacha, Frame Lake, Kam Lake, Yellowknife Sud, Range Lake, Yellowknife Centre. (17)

Contre : (0)

Abstention : (0)

La motion est ADOPTÉE.

Projet de loi 41 : *Loi modifiant les lois sur l'administration de la justice*

Le député de Hay River Nord, appuyé par la députée d'Inuvik Boot Lake, propose d'entreprendre la troisième lecture du projet de loi 41, *Loi modifiant les lois sur l'administration de la justice*.

Conformément à la règle 10.3, on a procédé à un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Great Slave, Hay River Sud, Monfwi, Yellowknife Nord, Deh Cho, Tu Nedhé-Wiilideh, Inuvik Twin Lakes, Nahendeh, Sahtu, Inuvik Boot Lake, Hay River Nord, Thebacha, Frame Lake, Kam Lake, Yellowknife Sud, Range Lake, Yellowknife Centre. (17)

Contre : (0)

Abstention : (0)

La motion est ADOPTÉE.

Projet de loi 51 : *Loi sur les crédits pour 2022-2023 (dépenses de fonctionnement)*

La députée de Yellowknife Sud, appuyée par le député de Nahendeh, propose d'entreprendre la troisième lecture du projet de loi 51, *Loi sur les crédits pour 2022-2023 (dépenses de fonctionnement)*.

Conformément à la règle 10.3, on a procédé à un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Yellowknife Nord, Inuvik Twin Lakes, Nahendeh, Sahtu, Inuvik Boot Lake, Hay River Nord, Frame Lake, Kam Lake, Yellowknife Sud, Range Lake, Yellowknife Centre. (11)

Contre : Great Slave, Hay River Sud, Monfwi, Deh Cho, Tu Nedhé-Wiilideh, Thebacha. (6)

Abstention : (0)

La motion est ADOPTÉE.

Sanction

Il a plu à la commissaire des Territoires du Nord-Ouest de sanctionner les projets de loi suivants :

Projet de loi 37 : *Loi modifiant la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*

Projet de loi 38 : *Loi corrective de 2021*

Projet de loi 39 : *Loi modifiant la Loi sur l'éducation postsecondaire*

Projet de loi 41 : *Loi modifiant les lois sur l'administration de la justice*

Projet de loi 49 : *Loi n° 3 de 2021-2022 sur les crédits supplémentaires (dépenses d'infrastructure)*

Projet de loi 50 : *Loi n° 3 de 2021-2022 sur les crédits supplémentaires (dépenses de fonctionnement)*

Projet de loi 51 : *Loi sur les crédits pour 2022-2023 (dépenses de fonctionnement)*

Le président lève la séance à 19 h 30.



Monsieur Frederick Blake Jr.
Président de l'Assemblée législative



Monsieur Tim Mercer
Greffier de l'Assemblée législative